



1000000000

Aux médias

Communiqué de Suisse Eole

Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse

La Sagne, le 3 novembre 2010

Embargo jusqu'au jeudi 4 novembre 12h

Après le dépôt d'une initiative anti-éoliennes à Neuchâtel

L'éolien dans le canton de Neuchâtel: rétablir les faits!

Suite à la publication de photomontages trompeurs et d'affirmations mensongères sur l'énergie éolienne, Suisse Eole entend rétablir quelques faits et vérités. Cette réaction est nécessaire à la poursuite d'un dialogue constructif avec l'Etat et la population neuchâteloise sur l'avenir de l'approvisionnement électrique du canton.

Sous mandat de la Confédération depuis plus de 10 ans, Suisse Eole informe de manière factuelle le grand public et tous les milieux concernés sur le potentiel et les impacts – positifs et négatifs – de l'énergie éolienne. Naturellement, Suisse Eole comprend les interrogations et préoccupations, légitimes, des populations concernées, et les prend en considération.

Toutefois, Suisse Eole ne peut que constater que les opposants aux projets éoliens, afin de soutenir leurs thèses, exagèrent grossièrement certains impacts, notamment visuels par le biais de photomontages trompeurs. Or, les populations directement concernées par des projets éoliens ainsi que le grand public sont en droit de disposer d'informations qui soient factuelles et précises.

Des exemples d'affirmations sans fondement:

«Les éoliennes produisent de l'électricité lorsqu'on n'en a pas besoin»: faux! L'électricité éolienne trouve toujours preneur: lors de pics de production éolienne, on peut diminuer la production hydroélectrique. En effet, la Suisse, château d'eau de l'Europe, peut grâce à ses barrages compenser la variabilité de la production éolienne (ou solaire) en turbinant moins d'eau de barrage lorsque le vent souffle et que les éoliennes produisent. Une récente étude de l'OFEN montre que les réglages nécessaires pour intégrer 10% d'énergie renouvelable supplémentaires - dont 20% d'éolien - ne présentent pas de difficulté technique.

«L'argent des éoliennes part à l'étranger»: faux! Les retombées locales de chaque projet éolien sont significatives en termes de travaux pour les entreprises locales, de travaux d'entretien et d'impôts communaux et cantonaux. Par ailleurs, pour le canton de Neuchâtel, rappelons que sur les 5 sites retenus dans le concept éolien, 2 sites sont développés par Groupe E, entreprise publique fribourgo-neuchâteloise, 2 autres par SIG,

entreprise publique genevoise, et 1 site par Eole-RES, une entreprise franco-britannique qui établira le siège de la société de réalisation et d'exploitation de son projet aux Hauts-Geneveys. Pour chacun de ces projets, la prise en compte des intérêts locaux et le dialogue avec les communes concernées sont des éléments majeurs du développement.

«On va couvrir nos crêtes d'éoliennes»: faux! Prévenant tout développement anarchique, le concept éolien du canton de Neuchâtel comporte 5 parcs éoliens au maximum, en dehors desquels tout développement sera exclu. De plus, ces parcs seront regroupés dans 2 zones définies. L'affirmation encore récemment entendue qu'il y a aurait «un projet prévu tous les 4 km» résulte d'une confusion entre le nombre de sites finalement retenus (5) et le nombre total de sites (11) qui ont été évalués ces deux dernières années via des études nombreuses sur l'environnement naturel et paysager, en application de critères légaux d'impact minimal.

Suisse Eole, la volonté du dialogue et du débat!

Suisse Eole poursuit le dialogue avec le grand public - ainsi actuellement à La Chaux-de-Fonds dans le cadre de Modhac - et avec toutes les instances concernées. Ce dialogue devant s'appuyer sur des arguments factuels, Suisse Eole a développé plusieurs documents d'information (dépliants, fiches, affiches), disponibles sur ses stands lors de manifestations, ou sur demande auprès de sa permanence de La Sagne. Le site web de Suisse Eole www.suisse-eole.ch met par ailleurs à portée de clic une abondance d'informations et d'actualités sur l'éolien en général.

Une demande aux autorités neuchâteloises

A l'heure où le débat prend de l'ampleur et progresse, Suisse Eole invite le Conseil d'Etat à examiner les possibilités légales permettant de donner à la population locale l'opportunité de s'exprimer sans pour autant bloquer tout développement éolien dans le canton. Suisse Eole reste confiante dans l'adhésion de la population à un développement raisonné de l'énergie éolienne sur le territoire cantonal, s'appuyant sur des installations raisonnablement concentrées sur 5 sites bien choisis et à même d'assurer 20% de la consommation neuchâteloise d'électricité.

Note: le photomontage contredisant celui produit au moment du dépôt de l'initiative est disponible à l'adresse:

http://dl.dropbox.com/u/7819320/101102PhotomontageReel_CdF180.JPG

Le dossier Groupe E Greenwatt SA est disponible à l'adresse:

<http://dl.dropbox.com/u/7819320/dossier%20GroupeEGreenwatt.zip>

Le dossier Alpine Wind est disponible à l'adresse:

<http://dl.dropbox.com/u/7819320/dossierAlpine%20Wind.zip>

Le dossier RenInvest est disponible à l'adresse:

<http://dl.dropbox.com/u/7819320/dossierRenInvest.zip>

Le dossier Eole-RES est disponible à l'adresse:

<http://dl.dropbox.com/u/7819320/dossierEole-RES.zip>

Suisse Eole

Association suisse pour la promotion de l'énergie éolienne

Laurent Favre, 079 347 16 46 (président de Suisse Eole)

Martin Kernén, 079 641 12 87

contact@suisse.eole.ch www.suisse-eole.ch